

## Information sur les classes à Horaires Aménagés Musique, Danse et Chant Choral

Madame, Monsieur,

Le Collège Michelet et le Conservatoire National de Région de Toulouse organisent en collaboration des classes à horaires aménagés Musique, Danse et Chant Choral.

### ❶ - Présentation

#### Mener à bien études et formation musicale

Les classes offrent à des élèves motivés la possibilité de mener à bien parallèlement leurs études générales et une formation spécifique de musique ou de danse dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite. Toulouse bénéficie en particulier d'une situation exceptionnelle : Collège et Conservatoire sont situés dans les mêmes locaux.

### ❷ - Quels élèves peuvent être candidats ?

#### De bonnes connaissances techniques....

Tout élève dont la motivation, le niveau instrumental ou chorégraphique et musical permettent d'envisager de suivre avec profit les études proposées.

#### alliées à un solide niveau scolaire

Compte tenu de la charge de travail que représentent les deux formations - malgré l'organisation concertée de l'emploi du temps - un solide niveau scolaire est indispensable.

#### Des élèves de toute provenance

Si la scolarité antérieure dans une classe à horaires aménagés en école primaire représente bien sûr un atout, elle n'entraîne pas l'entrée automatique dans la même section au collège. Quelle que soit son école d'origine un enfant peut donc être candidat.

### ❸ - Comment est organisé le recrutement ?

#### Un choix rendu nécessaire...

L'organisation des cours et la taille des locaux entraîne une limitation des places à pourvoir : en 6<sup>ème</sup>, 2 divisions de 20 élèves soit 40 places . Compte tenu du nombre de candidats il est nécessaire d'effectuer un choix .

#### ... sur avis d'une Commission

Une commission légalement constituée se réunit sous la présidence du représentant de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, composée notamment du Principal du collège et du directeur du Conservatoire (ou de son représentant) ainsi que de représentants des parents et de professeurs.

#### ... éclairée de nombreux éléments

Afin d'éclairer ses travaux , lui sont transmis, joints aux dossiers musicaux et scolaires de l'année en cours,

- les résultats des épreuves passées au Conservatoire
- des éléments d'évaluation communs en français et mathématiques obtenus lors d'une matinée au Collège.

Une liste principale (élèves admis) et une liste d'attente (élève admis seulement si une place se libère) sont alors établies. Sur l'avis de la commission, Monsieur l'Inspecteur d'Académie affecte les élèves au Collège Michelet et le Principal les inscrit dans les classes.

④ - Calendrier prévisionnel 2011

Retrait des dossiers	A partir du lundi 24 janvier 2011
Limite de dépôt des dossiers	Lundi 14 mars
Evaluation Musique/Danse	- Formation musicale : mardi 5 avril après-midi - Chant Choral, Instruments : mercredi 6 avril matin - Danse : mercredi 13 avril
Demi-journée au Collège	Mardi 5 avril 2011 de 9h à 12 h
Commission de recrutement et résultats	Courant mai
Affectation et inscription	Début juin

Afin de répondre à vos questions, nous vous invitons à une

***Réunion d'Information  
Vendredi 4 février 2011  
à 18 heures  
Salle Varèse  
Conservatoire de Toulouse – 17 rue Larrey***

en présence de M. LIBES, Directeur des études du Conservatoire

Pour tout complément et pour retirer un dossier de candidature, merci de contacter

☞ la Conseillère d'Education du collège  
- Madame BOYER

☎ 05.61.21.99.71

☞ le service scolarité des classes à Horaires Aménagés  
- Madame FABRE

☎ 05.61.22.28.58

Souhaitant contribuer par ce dispositif à une scolarité harmonieuse de votre enfant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Principal  
Patrick CARAYOL